



**VILLE DE SION**

## **MISE AU CONCOURS**

La Ville de Sion met au concours pour son service médical scolaire et psychopédagogique un poste de

# **psychologue**

**taux d'activité 50-70%**

auprès des enfants des classes enfantines et primaires (1-8 Harmos).

### **Conditions d'engagement**

- être au bénéfice d'une formation universitaire complète en psychologie avec, de préférence, une orientation systémique;
- justifier d'une expérience de travail en milieu scolaire;
- maîtriser la passation et l'interprétation des tests psychométriques permettant d'affiner un diagnostic (WISC-IV, WPPSI-III).

Ce poste est accessible aux hommes ou aux femmes.

**Entrée en fonctions:** 20 août 2015

### **Traitement**

Selon le règlement du personnel de la Ville de Sion et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de fonction et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Pierre Meyer, chef du service de l'instruction publique, tél. 027 324 13 11.

Les offres avec curriculum vitæ, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe «psychologue» à: Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 30 avril 2015.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 14 avril 2015

L'ADMINISTRATION COMMUNALE